

FICHE DE POSTE
RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ÉCOLES
NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2020 – MUTATION OU DETACHEMENT

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° PEP DE DIFFUSION 2020-356352

Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence des ENSA Champ disciplinaire : Champ disciplinaire : Ville et Territoires (VT) Recrutement effectué au titre de : - mutation ou détachement	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de Conférences (MCF) Code corps : MAEA <i>Date de la prise de fonction /</i> 01/09/2020
---	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Nantes
6 quai François Mitterrand
BP 16202
44262 Nantes cedex 2

Missions et activités principales

L'ENSA recrute un/e enseignant/e chercheur/e ayant une compétence dans le domaine Ville et Territoires.

Ses missions sont les suivantes :

Définir et assurer un projet

- **Pédagogique**

Le/la candidat/e aura par mission de définir et d'assurer un projet pédagogique permettant de transmettre aux étudiants les enjeux de la conception urbaine et de l'espace public en cycles Licence et Master du diplôme d'état d'architecte.

Plus spécifiquement, il s'agira :

- De **construire et coordonner une UE de projet en cycle licence** sur le projet urbain (3e année), intégrant des apports théoriques (CM) et des travaux de conception urbaine concernant l'espace public, la ville et le territoire.
- De **porter un séminaire de mémoires** en lien avec ses travaux scientifiques ;
- De **coordonner, seul/e ou en duo, une UE de projet en cycle master** sur le projet urbain et l'espace public.

Par ailleurs, au-delà de ces engagements, le candidat/e pourra être amené/e à s'impliquer dans la formation doctorale dispensée par les deux écoles doctorales dont l'ensa Nantes émerge : SPI (Sciences pour l'ingénieur) et STT (Sociétés, Temps, territoires).

Dans tous les cas, le/la candidat/e devra être en mesure d'assurer :

- Un enseignement théorique dans le cadre de cours magistraux ;
- Un enseignement pratique dans le cadre de travaux dirigés ;
- La coordination éventuelle, seul/e ou en duo, d'une UE de projet ;
- Un enseignement en séminaire mémoire en cycle licence master.

Autres tâches : co-encadrement de doctorants, encadrement des mémoires et des PFE, suivi de stages, coordination pédagogique, implication dans au moins un domaine d'études master, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école (commission de la formation et la vie étudiante, commission de la recherche, conseil pédagogique et scientifique, conseil d'administration, commission mobilité internationale, etc.).

- **Scientifique**

Le/la maître de conférences recruté/e devra présenter une activité de recherche effective et récente. Il/elle devra avoir fait preuve de contributions originales en recherche ainsi que de la capacité à les rendre accessibles à divers publics.

Le/la candidat/e sera invité/e à inscrire ses travaux recherches dans le cadre du projet scientifique du laboratoire Ambiances, Architectures, Urbanités (AAU) (voir <https://aau.archi.fr>). Le projet proposé par le/la candidat/e veillera à s'articuler à la dynamique interdisciplinaire du laboratoire et à consolider son ambition de développement à l'international.

Il est attendu que le/la candidat/e :

- Renforce les travaux de recherche en VT et SHS qui s'attachent au renouvellement épistémologique et méthodologique de la recherche sur les espaces publics dans la mondialisation.
- S'implique dans les groupes de recherche existants sur l'espace public et qu'il/elle propose des nouveaux groupes en collaboration avec d'autres collègues (voir <https://aau.archi.fr/laboratoire-aau/groupes-de-recherche/>).

Dans tous les cas, le/la candidat/e devra être en mesure d'assurer les missions principales suivantes :

- Contribuer à la mise en œuvre de projets de recherche dans lesquels l'UMR AAU est impliquée ;
- Contribuer à la vie scientifique du laboratoire ainsi qu'à son développement et à son rayonnement, notamment par sa contribution aux publications scientifiques, aux événements organisés ou accueillis par l'école et le laboratoire, et à la participation au projet scientifique ;
- Contribuer à l'animation des instances du laboratoire, à l'échelle de l'équipe CRENAU et à l'échelle de l'UMR AAU ;
- Participer au co-encadrement des doctorants, ingénieurs d'études et stagiaires ;
- Participer aux réponses aux appels à projets et aux montages de financements de la recherche.

Le/la candidat/e veillera à assurer un équilibre entre ses activités d'enseignement et ses activités de recherche. Il/elle s'attache à favoriser la diffusion de la recherche dans les enseignements de formation initiale.

- Autres tâches

Au-delà des obligations de service d'enseignement en présence d'étudiants (320h équivalent TD sur une année universitaire, hors décharges) il est attendu du/de la candidat/e qu'il/elle participe pleinement aux missions directement liées à l'activité pédagogique (production de documents pédagogiques, réunions de coordination, jurys, relations internationales, procédure de recrutement des candidats étudiants) et à la vie institutionnelle de l'établissement au sein de ses différentes instances liées à la pédagogie et à la recherche.

Par ailleurs, il/elle sera apte à suivre un mode collégial de fonctionnement en participant à la coordination des programmes et l'animation des groupes de travail. Ces exigences sont impératives quel que soit le lieu de résidence du/de la candidat/e.

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est déterminé à l'article 7 du décret 2018-105 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA. Il est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées au II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées

Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

- Concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre
- Participer aux activités pédagogiques et à la mise en œuvre des activités de recherche.
- Capacité de s'intégrer à des équipes d'enseignement et de recherche pluridisciplinaires.

Sont requises des expériences pédagogiques et de recherche dans le champ de la conception urbaine. Seront appréciées une pratique de collaboration interdisciplinaire du champ VT avec des autres disciplines associées (ATR, HCA, SHS, STA, TPCAUI).

La pratique d'une langue étrangère (anglais en priorité) serait un plus.

Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Rattachement à l'UMR AAU Nantes.

Implication dans l'équipe pédagogique du DE (Domaine d'études) « espaces critiques ».

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du recrutement enrichi des spécificités du profil

Architecte ou Urbaniste titulaire d'un Doctorat en aménagement et urbanisme, en géographie ou en architecture.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Installée depuis 10 ans sur l'Île de Nantes, l'ENSA de Nantes dispose de bâtiments construits par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal), au sein du « quartier de la création » dont elle est un acteur important.

L'établissement est fortement impliqué dans la politique de site avec l'Université de Nantes et les autres établissements d'enseignement supérieur. L'ENSA Nantes développe un partenariat stratégique au sein de l'Alliance Centrale-Audencia-ENSA Nantes. Elle est « établissement associé » à l'école doctorale SPI (Sciences pour l'ingénieur) et impliquée dans l'école doctorale STT (Sociétés, Temps, Territoires).

Parallèlement au cursus de formation initiale conduisant au diplôme d'État d'architecte et à la HMONP, l'ENSA Nantes développe seule ou avec ces établissements, quatre formations de second cycle : deux DPEA en « Architecture Navale » et de « Scénographe » ; le master Villes et territoires, co-habilité par l'Université de Nantes ; le master VEU Villes environnement urbain en partenariat avec l'École Centrale de Nantes. Dans le cadre de l'Alliance, l'ENSA Nantes offre depuis septembre 2008 un double cursus architecte ingénieur/e-architecte avec l'École Centrale de Nantes, depuis 2018 un double cursus Architecte Urbaniste en lien avec le Master Ville et Territoires. Depuis 2016 elle déploie un « Bachelor of Architecture and Urbanism » à l'Île Maurice. D'autres projets de formations conjointes sont en cours.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'activité scientifique de l'ENSA Nantes est traduite dans les activités du Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités constitue l'équipe nantaise du laboratoire AAU, UMR CNRS 1563. Il est situé à l'ENSA Nantes et à Centrale Nantes (voir <https://aau.archi.fr/crenau/>).

Le CRENAU est né en janvier 2015 de la fusion des deux équipes de recherche de l'ENSA Nantes :

- Le CERMA, Centre de recherche méthodologique d'architecture, fondé en 1971 et spécialisé dans les approches méthodologiques et numériques de l'environnement construit,
- Le LAUA, laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités fondé en 1991, spécialisé dans les approches socio-ethnographiques de la fabrique de l'urbain et des formes de l'urbanité.

En 2019, le CRENAU compte 70 membres dont 31 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et contractuels, 24 doctorants, 5 personnels d'appui et soutien à la recherche permanents (gestion, communication, documentation, informatique) et 1 contractuelle (traduction), 9 associés. Les chercheurs et enseignants chercheurs du CRENAU appartiennent aux ENSA de Nantes et de Paris-Malaquais, à Centrale Nantes, au CNRS et à l'ESBAN. Ils sont architectes, sociologues, informaticiens, ingénieurs, urbanistes, géographes et historiens.

Les recherches du laboratoire AAU sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités. Elles s'inscrivent dans une perspective

interdisciplinaire (des sciences sociales aux sciences de l'ingénieur et pour la conception, en ouvrant des ponts vers l'art), multi-sensorielle et multi-échelles.

Les travaux du CRENAU prennent place dans le cadre du projet scientifique du laboratoire AAU. Dans ce cadre, ils développent de nombreux thèmes liés aux ambiances architecturales et urbaines, aux modèles, instruments et politiques de l'action publique territoriale, à la réalité virtuelle et augmentée, aux cartographies et représentations sensibles de l'environnement construit, à l'adaptation des villes aux changements climatiques, etc.

Le CRENAU est membres de deux écoles doctorales – l'ED SPI (Sciences pour l'ingénieur) et l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales. Il est largement ouvert à l'international, comme en témoignent les collaborations avec des équipes internationales (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse), l'essor du Réseau International Ambiances fondé en 2008, la création d'une revue internationale du même nom et la mise en œuvre d'un GDRI CNRS de 2013 à 2017. Il a été lauréat de contrats de recherche financés par les organismes nationaux (ANR, ADEME, PUCA, Région Pays de la Loire) et européens.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Liste de pièces à fournir : Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture



CONTACTER l'adresse suivante pour connaître les modalités de dépôt du dossier :
sophie.clement@nantes.archi / martine.cornuaille@nantes.archi

La procédure de candidature des enseignants.es-chercheurs.es des ENSA en 2020 est dématérialisée. Celle-ci se déroule uniquement sur la plateforme *demarches-simplifiées.fr* et **aucune candidature ne sera traitée en dehors.**

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Nantes